HERMEVILLE

La Revue Annuelle

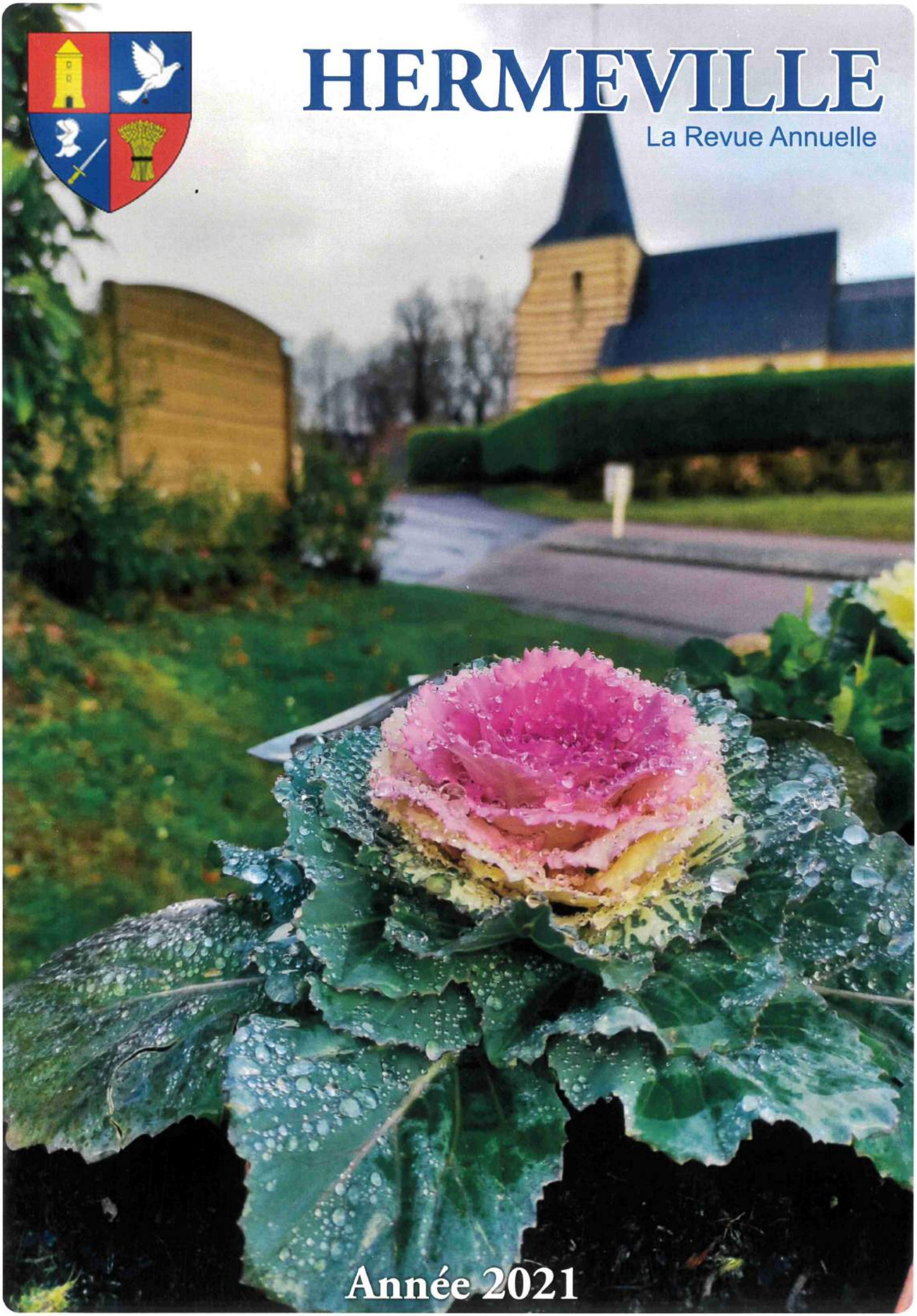

Année 2021

Sommaire

Mot du Maire	03
Etat civil	04
Informations pratiques	05-06
La station météo hermevillaise	07
Les gestes citoyens et écologiques	08-09
Collecte et recyclage des déchets	10-11
Services à votre disposition	12 à 15
Les transports en commun	16-17
Travaux	18-19
Paroisse	20-21
Commerces et entreprises	22-23
Bibliothèque	24
Généalogie et histoire du village	25 à 27
Deuxième fleur pour la commune	28
Intervention environnement	29
Bureau de vote 2021	30
Brigade équestre	31
Philly's hot loaders	32
Devoir de mémoire	33
Marché de noël	34
Colis des aînés	35
Parc éolien	36
En bref...	37
Nids de frelons	38
Ecole	39 à 41
Nos associations	
ASLH	42-43
Comité des fêtes	44
Club des aînés	45-46
Le passe sanitaire	47 à 49
Recette de l'Hermière	50-51
Sudoku	52
Remerciements	53
Solutions jeux Sudoku	54

Chères Hermevillaises, Chers Hermevillais.

Depuis mars 2020, nous traversons une crise sanitaire sans précédent, qui continue à impacter plus ou moins notre vie quotidienne.

Nos habitudes sont bouleversées, les mesures prises par l'État modifient considérablement le bon fonctionnement de la vie publique.

La vie municipale, cette année a encore été impactée. Avec le principe de précaution, les réunions du conseil municipal ont lieu à la salle polyvalente.

Les manifestations: les vœux du Maire et de la municipalité, le vide-grenier, la course pédestre, la fête des mères, ont dû être annulés. Mais avec l'amicale des Maires, nous avons réussi à célébrer le 11 novembre.

Je tiens à souhaiter la bienvenue à tous les nouveaux habitants, puisque 6 nouvelles familles se sont installées en 2021 dans notre village.

Une satisfaction: notre village a obtenu une 2eme fleur par le "Département et Normandie tourisme", ce qui prouve la qualité de vie de notre commune.

Dommage que le club des aînés ait été dissout ; je souhaite de tout cœur que des volontaires se manifestent pour reformer le club.

Comme vous avez dû le voir des travaux de rejointement ont été effectués à l'église et la communauté urbaine a refait le revêtement route du château d'eau. Le revêtement du parking de la salle polyvalente et celui des glycines a été reporté pour l'année prochaine. Concernant la fibre optique, les travaux sont en cours et j'espère que 2022 sera la bonne année.

Je vous souhaite de passer les meilleures fêtes de Noël et de fin d'année qui soient.

Je vous adresse avec mes adjoints, les membres du conseil municipal, les agents communaux Martine et Christophe, tous nos meilleurs vœux pour l'année à venir; que 2022 apporte enfin toutes les solutions à la crise sanitaire et nous redonne confiance en l'avenir.

Le Maire, Daniel Lemesle

NAISSANCES

Gabin COLLARD né le 22 janvier 2021

Rose LEMESLE née le 12 juillet 2021

Thaïs LAMARRE née le 7 octobre 2021

Arthur EDOUARD né le 9 novembre 2021

MARIAGES

Christopher PASTOR et Solange LAMBERT
Le 20 novembre 2021

Thomas BENETREAU et Ninon DEVAUX
Le 29 mai 2021

Aurélien KOSMOWSKI et Emilie OMONT
Le 7 aout 2021

DECES

Jean PORET le 3 mai 2021

INFORMATIONS PRATIQUES

OUVERTURE DU SECRETARIAT DE MAIRIE

Le mardi de 17h00 à 19h00

Le jeudi de 17h00 à 19h00

Standard téléphonique ouvert les mardis et jeudis de 14h00 à 19h00.

M. Le Maire ou ses Adjoints assurent une permanence les mardis ou jeudis de 18h00 à 19h00.

COMMUNICATION ET INFORMATION

La commune est maintenant inscrite au dispositif **« Panneau Pocket ».** Il vous suffit de télécharger l'application sur votre téléphone. Cliquez sur le ❤ à côté du nom de Hermeville. Vous recevrez les notifications concernant la commune, en temps réel.

Site de la commune :

www.hermeville76.fr

SERVICES

Bibliothèque

ouverture le mardi et le jeudi

de 18h à 19h

Ramassage des déchets CHANGEMENT

LUNDI matin toutes les semaines, container jaune

MARDI matin toutes les semaines, container noir

Pensez à les sortir la veille au soir !

Les jours fériés, les ordures ménagères ainsi que les bacs jaunes seront collectés le samedi qui suit le jour férié.

Tarifs de la salle polyvalente

Location pour le week-end

Tarif pour les Hermevillais : 320 euros

Tarif pour les personnes n'habitant pas la commune : 600 euros

LA STATION METEO HERMEVILLAISE

DECEMBRE	**2020**	**280,4 mm**
JANVIER	2021	173,1 mm
FEVRIER	2021	41,2 mm
MARS	2021	80,9 mm
AVRIL	2021	21,7 mm
MAI	2021	104,2 mm
JUIN	2021	157 mm
JUILLET	2021	62,1 mm
AOUT	2021	48,7 mm
SEPTEMBRE	2021	48,6 mm
OCTOBRE	2021	96,5 mm
NOVEMBRE	2021	96,6 mm
Total Pluviométrie		**1211 mm**

La station météo hermevillaise vous présente ses meilleurs vœux pour 2022.

Santé, Bonheur et Soleil

LES GESTES CITOYENS ET ECOLOGIQUES

Rappel des collectes :

les déchets recyclables (les containers jaunes)
le lundi matin, chaque semaine

les déchets incinérables (containers gris ou noirs)
le mardi matin, chaque semaine

Un lieu de collecte des déchets se trouve place de l'église pour vos cartons d'emballages, les verres et également les déchets plastiques et papiers.

Une fois par an se tient une collecte des encombrants sur la place de l'église.

Le centre de recyclage de Criquetot l'Esneval :

Changement d'horaires à partir du 3 janvier 2022

Lundi, mardi, mercredi, vendredi et samedi de 9h15 à 18h en continu
le dimanche de 8h30 à 12h30.

Fermeture le jeudi et les jours fériés.

L'équipe municipale souhaite organiser une marche écologique au printemps 2022.
Nous reviendrons vers vous pour participer au ramassage des déchets, qui nuisent à notre bien-être.

Nous comptons sur vous !

SOYONS CITOYENS, RESPECTONS NOS VOISINS !

Arrêté préfectoral : REGLEMENT RELATIF AU BRUIT DE VOISINAGE

Les travaux de bricolage, de jardinage réalisés par des particuliers à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore, tels que tondeuses à gazon, à moteur thermique, ou électrique, tronçonneuses, perceuses, débroussailleuses, raboteuses ou scies mécaniques, ne peuvent être effectués qu'aux horaires suivants :

JOURS OUVRABLES : de 8 H 30 à 12 H et de 14 H 00 à 20 H 00

SAMEDI : de 9 H 00 à 12 H et de 14 H 30 à 19 H 00

DIMANCHE & JOURS FERIES : de 10 H 00 à 12 H 00 seulement

COLLECTE ET RECYCLAGE DES DECHETS

Un meilleur tri pour plus d'économies

La qualité du geste de tri se dégrade sur le territoire, ce qui pénalise fortement la filière du recyclage des déchets. La Communauté urbaine lance une campagne d'information pour rappeler les bons gestes.

Plus de 165 000 tonnes de déchets sont prises en charge chaque année par la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole. Près de 85% d'entre eux sont valorisés pour être transformés en énergie, en compost ou encore recyclés.

Chaque année, pour améliorer encore ce résultat. Le Havre Seine Métropole développe de nouveaux services, des nouvelles filières pour offrir un ensemble de solutions qui permet à tous d'agir.

Aux dispositifs traditionnels de collecte s'ajoutent désormais, par exemple, la recyclerie et les bornes textiles. Ces actions permettent non seulement de diminuer les déchets ultimes mais surtout de leur donner un second souffle via des entreprises ou des associations d'insertion.

S'agissant du recyclage des déchets, 12 000 tonnes de collectes sélectives d'emballages et papiers sont prises en charge chaque année sur le territoire de la communauté urbaine Le Havre Seine Métropole. Les habitants contribuent grandement à ces bons chiffres par leur participation au geste de tri.

Trions bien pour demain !

UN SURCOÛT DE 500 000 EUROS PAR AN

Les anomalies de tri pénalisent fortement la filière du recyclage : **environ un tiers des déchets déposés dans les bacs jaunes sont des erreurs de tri**. Pour la collectivité, cela représente un surcoût annuel de 500 000 euros. Cette dépense est réglée par tout un chacun à travers la taxe d'enlèvement des ordures ménagères.

DES SCOTCHS POUR SIGNALER LES ERREURS DE TRI

Afin d'améliorer la qualité du tri, Le Havre Seine Métropole engage une opération d'information pour sensibiliser tous les habitants du territoire. Désormais, les agents de collecte identifieront les bacs jaunes contenant des anomalies de tri grâce à un scotch dont le but est de rappeler les bonnes pratiques.

UNE REGLE D'OR ET DES FAUX-AMIS

En matière de tri des déchets, il existe une règle d'or : tous les emballages et papiers recyclables se trient, mais **seuls les emballages vides** doivent être déposés dans le bac jaune, sans utiliser de sacs.

De bonne foi, certains pensent que les emballages en verre, les jouets et objets en plastique, les déchets verts et les textiles ont leur place dans le bac jaune: ce sont des faux-amis ! Ils doivent être dirigés vers les points d'apport volontaires ou vers les centres de recyclage de la communauté urbaine ; parfois même certains objets peuvent être donnés à des associations.

TRI PRATIK

L'application mobile permet de tout savoir sur les bons gestes de tri. Cette mesure ne doit pas décourager les habitants à pratiquer le tri des déchets, **quelques secondes seulement suffisent à appréhender les bons gestes**. La présence de sacs noirs est un des principaux problèmes à régler aujourd'hui. Parfois, ils contiennent des déchets recyclables mais bien souvent ce sont des ordures ménagères qui s'y trouvent. L'opacité de ces sacs empêche le contrôle visuel des agents de collecte et nuit à l'indispensable qualité du geste de tri. La consigne à retenir est simple: tous les emballages et papiers doivent être déposés en vrac dans le bac. Si vous utilisez un sac pour les stocker temporairement, il suffit donc de transvaser son contenu dans le bac.

SERVICES

Au niveau de la Commune d'Hermeville

Le défibrillateur

A utiliser uniquement en cas d'urgence médicale vitale, il est installé à la Mairie (mur situé au Nord, à gauche de l'entrée de la Mairie)
Les signalétiques directionnelles notées de 3 lettres D.A.E (défibrillateur automatisé externe).
Après usage, il doit impérativement être déposé en mairie pour être remis en charge.

Au niveau plus large

Relais Assistant(e)s Maternel(le)s

Information, échange, écoute
Pour les parents, les futurs parents, pour les enfants de 3 mois à 3 ans, pour les assistant(e)s Maternel(le)s
31 bis Le Pré de la Forge, Criquetot L'Esneval
06 76 78 75 28

Multi-accueil La Ribambelle

Accueil régulier ou occasionnel d'enfant âgés de 3 mois à l'entrée en maternelle
Du lundi au vendredi de 8h à 17h30 et le mercredi de 9h à 12h
31 bis Le Pré de la Forge, Criquetot L'Esneval
02 35 27 45 96

ADEO, le sens du quotidien

Aide à domicile : maintien à domicile, ménage, repassage, courses, repas, téléassistance + aide aux démarches administratives, à la fonction parentale
Développement social : accompagnement à la vie sociale, aide sociale à l'enfance, accompagnement social
Crèches : mini planète et espace Washington

101 bd de Strasbourg Le havre, 02 78 34 04 44
141 bis rue Gustave-Couturier, Fécamp, 02 35 27 69 55
138 rue Léon-Gambetta, Bolbec, 02 32 65 11 25

ICARE, l'insertion par l'activité économique

Demandeurs d'emploi de longue durée, bénéficiaires des minima sociaux, travailleurs handicapés, jeunes sans formation… vous sont proposées des activités d'entretien des espaces verts, d'entretien de type ménage, repassage chez les particuliers, collectivités, entreprises, de bricolage, de travaux agricoles, de service dans les collectivités (cantine, surveillance de garderie…), de services en salle

Mairie de Criquetot l'Esneval
Du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 13h30 à 17h
02 35 27 37 89

Équipe spécialisée Alzheimer

Elle est composée d'une infirmière coordinatrice, d'ergothérapeutes, d'assistantes de soins gérontologiques.
Étendue sur 9 cantons, elle offre des soins de réhabilitation et d'accompagnement à domicile pour les personnes présentant une maladie d'Alzheimer ou une maladie apparentée, au stade léger ou modéré.
Elle a également une mission d'orientation du patient et de son entourage vers les différents partenaires

Ouverte du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Fécamp, 13 quai Bérigny 02 35 27 18 18

Réseau CLIC des Hautes Falaises

Bien vivre et bien vieillir à domicile, c'est l'objectif de l'équipe composée d'une secrétaire médico-sociale, d'infirmières coordinatrices, de travailleurs sociaux, d'un psychologue.
Répondre à vos questions, vous guider, vous informer, vous soulager, pour vous permettre de rester à votre domicile, d'améliorer votre logement, d'obtenir des aides, de rompre l'isolement.

Fécamp, 13 quai Bérigny 02 35 27 18 18 + intervention à votre domicile.

La maison du territoire Le Havre Seine, service de proximité

Vous aider en matière d'habitat (travaux de rénovation, info énergie), en matière d'urbanisme, en matière d'aide aux seniors, d'aide à l'emploi des jeunes vous renseigner sur les services de la communauté urbaine (déchets, eau, piscines, etc), les agents d'accueil vous renseignent à Criquetot L'Esneval et à Saint-Romain-de-Colbosc

Des services de proximité

		SAINT-ROMAIN-DE-COLBOSC	CRIQUETOT L'ESNEVAL
SANTÉ	**MOBI'FIL** Pour vous permettre d'accéder à ce service de transport à la demande pour personnes à mobilité réduite, un médecin vous reçoit, évalue votre handicap et propose des solutions adaptées.	PERMANENCE TOUS LES DEUX MOIS Sur rendez-vous auprès du service santé au : 02 35 22 24 06	
HABITAT RÉNOVATION	**TRAVAUX DE RÉNOVATION** Pour bénéficier d'un accompagnement sur-mesure gratuit et indépendant, de conseils techniques et d'une aide aux financements de vos projets. *Pour tous les propriétaires sans condition de ressources.*	PERMANENCES MENSUELLES 1er et 3ème mercredis du mois	2ème et 4ème mercredis du mois
	INFO ÉNERGIE Pour vous informer sur les éco gestes, les économies d'énergie et l'utilisation des énergies renouvelables.	PERMANENCES MENSUELLES Sur rendez-vous auprès des conseillers de la rénovation au : 02 35 22 25 20 2ème et 4ème mercredis du mois	1er et 3ème mercredis du mois
URBANISME	**DROIT DES SOLS** Pour vous conseiller sur la faisabilité de vos projets de construction ou d'aménagement, avant le dépôt d'une demande d'autorisation d'urbanisme.	PERMANENCES HEBDOMADAIRES Le lundi et le mercredi de 14h à 17h, Le mardi et le jeudi de 9h à 12h En dehors des permanences, sur rendez-vous au : 02 35 13 36 90	Le mardi de 9h à 12h, Le jeudi de 14h à 17h En dehors des permanences, sur rendez-vous au : 07 76 72 94 09

Nos services restent joignables

Comment nous contacter ?

Vous avez une question relative à vos impôts ?

→ en appelant le **0809 401 401**
du lundi au vendredi de 8h30 à 19h00
(numéro non surtaxé)

→ sur impots.gouv.fr
à partir de votre messagerie sécurisée dans votre espace personnel où à partir de la rubrique « contact »

→ **auprès de votre Service des impôts des Particuliers de Fécamp**

Vous avez une question relative à vos factures locales ?

→ **auprès de votre Service de Gestion Comptable d'Harfleur**

→ sgc.harfleur@dgfip.finances.gouv.fr

02 35 45 40 66

Vous voulez faire un paiement -Pensez-y !

Paiement de proximité

Rendez-vous chez nos partenaires buralistes agréés pour payer dans la limite de 300€ en espèces sans limitation pour la carte bancaire (hors plafond de 300€ pour les impôts) vos impôts, amendes, factures des collectivités locales. Vérifiez que votre facture ou avis comporte un QR code.

Retrouvez ci-dessous la liste des buralistes agréés :

-Les Voyageurs, 2 Rue de l'Europe à Angerville l'Orcher

-Le Maupassant, 12 Avenue George V à Étretat

-PROXI, 17 Rue Du Général De Gaulle à St Jouin Bruneval

Paiement en ligne

→ sur impots.gouv.fr

→ **sur PayFIP.gouv.fr pour payer vos factures locales (ou le site indiqué sur la facture)**

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

FINANCES PUBLIQUES

L'accueil de proximité à Criquetot-L'Esneval

La DGFiP au service des usagers

Décembre 2021

La direction générale des Finances publiques au plus près des usagers

Permanences avec ou sans rendez-vous

Pour répondre spécifiquement à vos interrogations, une permanence d'accueil de la DGFIP a lieu :

	Matin	Après-midi
Lundi	9h - 12h	14h - 16h
Mardi	9h - 12h	14h - 16h

France services
La Maison du territoire de Criquetot
(en face de la gendarmerie)
28 rue de Vergetot
Criquetot L'Esneval

Notre offre de services

Nous vous offrons, dans les trois domaines (Fiscalité, secteur public local, amendes) :

- une réponse à vos questions les plus fréquentes ;
- un accompagnement dans la réalisation de vos démarches papier (ex: assistance pour le remplissage des formulaires les plus courants)
- un accompagnement dans vos démarches en ligne (ex: aide à la création de l'espace particulier, à la déclaration en ligne, à l'utilisation de la messagerie sécurisée, la formulation d'une réclamation…) ;
- une mise en relation avec le service compétent au fond, quand ce dernier doit être sollicité.

L'accueil de proximité – Une réponse aux questions des usagers

Exemple de sujets pris en charge

1 - Obtenir des informations générales sur les démarches fiscales ou le paiement de créances locales

2 - Bénéficier d'un accompagnement au numérique pour les démarches en ligne

3 – Être aidé pour déclarer ses revenus

4 - Gérer son prélèvement à la source

5 - Obtenir des informations sur les impôts locaux (taxe foncière et taxe d'habitation)

6 - Obtenir des informations relatives aux sommes à payer (produits locaux)

7 - Faire une réclamation contentieuse

8 - Déclarer et gérer un changement de situation en cours d'année

9 - Payer en ligne (impôts, produits locaux, produits hospitaliers et amendes)

10 - Acheter des timbres fiscaux en ligne

11 -Demander une remise gracieuse ou des délais de paiement

12 - Obtenir des informations relatives aux aides sociales et bons de secours

13 - Obtenir un bordereau de situation

14 - Demander l'ouverture d'un dossier de surendettement

LES TRANSPORTS EN COMMUN

Covoiturage

Un parking de covoiturage est à la disposition des Hermevillais.
Il est situé au centre du village, sur le parking de l'église.

Transports en commun

Le village est desservi par la ligne de car 23 Le Havre - Goderville – Fécamp, réseau Nomad de la Région Normandie.
Il s'agit de la 3ème ligne la plus fréquentée du département ; elle est ouverte à tous, toute l'année, tous les jours de la semaine sauf le dimanche.

Consultation des horaires sur www.normandie.fr
Les arrêts à Hermeville sont situés au lieu-dit Le Petit-Cap (R925, rond point) et à la Mairie.

Transports scolaires

En tant qu'autorité organisatrice de la mobilité, la Communauté Urbaine Le Havre Seine métropole a pour compétence les transports scolaires, au sein notamment de l'ancienne communauté de communes de Criquetot l'Esneval jusqu'en juillet 2022.

A partir de septembre 2022, les transports scolaires seront organisés selon des dessertes dédiées.

La Communauté Urbaine assurera le transport de tout élève scolarisé et domicilié sur le territoire de la Communauté Urbaine dans une école primaire ou dans un établissement d'enseignement secondaire, dès lors qu'il sera domicilié à plus de 3 km de son établissement scolaire et que cet établissement scolaire est celui défini par la carte scolaire.

Le schéma de transport scolaire variera selon le réseau fréquenté et le service apporté.

Le principe de tarification sera le suivant :

- Si l'élève choisit de fréquenter les dessertes dédiées aux transports scolaires, il devra en consulter les conditions et s'inscrire sur le site www.hariane.fr, avec une participation annuelle au transport scolaire.

- Si l'élève choisit de fréquenter le réseau de transport en commun urbain de la Communauté urbaine (réseau Lia) ou interurbain de la région (réseau Nomad), il devra en consulter les conditions sur le site www.transports-lia.fr ou sur le site www.normandie.fr/nomad.

Filbus

Il s’agit du service LiA de transport collectif à la demande.
Il permet de se déplacer d’arrêt en arrêt, dans les différentes communes du territoire de la Communauté Urbaine, divisé en 3 zones.

Le service fonctionne du lundi au samedi.
Du lundi au vendredi de 8h30 à 18h30 - Le samedi de 8h30 à 17h30.
La réservation se fait entre 1 mois et 1 heure à l'avance, par téléphone au **02 35 22 35 22 (du lundi au vendredi, de 8h à 17h)** ou en ligne sur transports-lia.fr, en précisant le point de départ, le point d’arrivée, l’horaire, le nombre de personnes. Ce, après inscription (nom, prénom, adresse). Un sms ou un e-mail est envoyé 30 minutes avant l’heure de passage.

FiLBus est accessible par toutes et tous avec un titre LiA (titre 1 heure, titre journée, titre sms, abonnement)
Les arrêts de FiLBus sont identifiés par ce pictogramme : (Mairie d’Hermeville).

Renseignements : 02 35 22 35 22 ou www.transports-lia.fr

Mobifil

Il s’agit du service Lia de transport collectif à la demande, d'adresse à adresse, sur toutes les communes de la Communauté Urbaine, adapté et réservé aux personnes ayant un handicap qui les empêche de prendre le bus, le car ou le tramway en toute autonomie..
Ce service est réservé aux personnes accréditées.
Les véhicules circulent du lundi au samedi de 05h30 à 21h00, le dimanche et les jours fériés (sauf le 1er mai) de 07h30 à 20h30.
La réservation se fait entre 15 jours et 2 heures à l'avance.
Le numéro de téléphone pour réserver est le **02 35 22 34 34. .**
Ce service est accessible avec un titre LiA.

Pour les Personnes à Mobilité Réduite (PMR) :

- Le conducteur aide le voyageur à monter et à descendre du véhicule.
- La prise en charge se fait au niveau du trottoir ou un autre lieu accessible au véhicule sur la voie publique.
- Les fauteuils roulants doivent être équipés d'une ceinture de sécurité.

Pour les personnes avec une autonomie réduite :

- Le conducteur prend en charge le voyageur auprès d'un parent ou d'un éducateur.
- Il s'assure qu'une personne sera à l'arrivée pour accueillir le voyageur.

Bon à savoir :

- Seuls les chiens guides ou d'assistance sont acceptés dans les véhicules MobiFil.
- Le voyageur peut avoir un accompagnateur (un seul). Cette personne doit pouvoir aider le voyageur à se déplacer.
- Il est possible que d'autres voyageurs soient transportés dans le même véhicule.

TRAVAUX

Même si certains ralentissements se sont faits encore sentir en cette année 2021, de nombreux projets ont pu aboutir afin de préserver et d'enrichir le patrimoine de notre commune.

Ainsi, poursuivant la volonté de la municipalité de moderniser l'éclairage public de la commune et de réduire de manière significative les dépenses énergétiques, des travaux ont été réalisés afin de remplacer les anciens lampadaires de la route du Village datant de 1995 pour passer ceux-ci en LED.

Cette opération a eu lieu début avril avec l'aide du SDE 76. L'entreprise Réseaux environnement a procédé à ce remplacement sur la voie départementale RD 125 (route du Village).

Au cours de l'été ont été entrepris des travaux sur l'église Saint-Pierre d'Hermeville.

Il était en effet nécessaire de procéder à la réfection et au rejointement des deux sacristies et du pignon est de l'église. Réalisés par l'entreprise Cressent de Criquetot-l'Esneval, ces travaux ont duré environ une semaine et ont nécessité en amont la pose d'un échafaudage.

Le montant de ce chantier s'est élevé à 25 659 euros H.T, subventionné à hauteur de 25% par la DETR, 25% par le DSIL (Dotation de Soutien à l'Investissement Local) et de 30% par le département.

Datant de 1985, le tracteur de l'agent communal indispensable à l'entretien du territoire d'Hermeville devait être remplacé par un outil plus performant.

Il a donc été voté par le Conseil municipal l'achat d'un tracteur auprès des établissements SIMON à Gonneville-la-Mallet afin de permettre à Monsieur LEROUX de s'occuper au mieux de la voirie de la commune.

Un investissement de 29 958 euros H.T subventionné à hauteur de 30% par le département et de 50% en fond de concours par la communauté urbaine.

Le revêtement de la route du château d'eau a été refait cours de cette année ; celui de la salle polyvalente et la signalisation au sol auraient dû être effectués en 2021 mais les travaux interviendront finalement courant 2022.

Vous avez pu constater que des travaux ont eu lieu sur le rond-point à l'entrée de notre village, perturbant pendant plusieurs semaines le trafic des véhicules aux abords la départementale RD 925.

Largement attendue par une part importante d'entre nous, la fibre optique devrait être déployée sur Hermeville au cours de l'année à venir.

Il est donc procédé au tirage des câbles pour permettre d'équiper vos maisons et de profiter bientôt du confort et des performances de la fibre optique.

Encore un peu de patience, le très haut débit internet sur Hermeville arrivera dans les mois à venir !

PAROISSE SAINT GABRIEL CAP DE CAUX

Antenne locale Hermeville
J.Guérout : 02 35 10 50 79
C.Tessier : 02 35 20 92 92

Horaires des messes
Week-end: messes régulières
Samedi 18h30 à Criquetot-l'Esneval
Dimanche 10h30 à Gonneville-La-Mallet

Des messes peuvent être célébrées en semaine dans notre église.
Consultez le tableau d'affichage de l'église ou le site internet de la paroisse Saint Gabriel Cap de Caux.

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Accueil Paroissial
Maison paroissiale, 6 rue de l'Abbé Bianquin - 76 280 Gonneville-La-Mallet
02 35 20 72 76
stgabriel.cdc@wanadoo.fr
www.lehavre.catholique.fr/paroisse/paroisse-saint-gabriel-cap-de-caux

Permanences : Mercredi et samedi de 10h00 à 12h00
Accueil paroissial : mardi et jeudi de 13h30 à 16h30

_ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _ _

Equipe de Criquetot-L'Esneval
6 rue de l'Abbé Bianquin
76 280 Gonneville-La-Mallet
06 43 23 62 94

L'accueil boutique est ouvert
Le mercredi de 10h00 à 12h00
Le vendredi de 15h00 à 17h00

Le Secours Catholique
Équipe Gonneville-Criquetot

Après une période difficile en raison du confinement et des contraintes sanitaires imposées à toutes les associations, l'équipe de bénévoles du Secours Catholique a rouvert la plupart de ses activités.

Cette année, en lien étroit avec les Centres Communaux d'Action Sociale et le Centre Médico-Social, les bénévoles ont été sollicités pour apporter leur soutien aux familles et aux personnes seules, en difficulté. Des aides au paiement de factures ont été également apportées.

Les réunions mensuelles ont été réorganisées au plus grand plaisir des bénévoles. Un moment de retrouvailles chaleureux et émouvant ! Ensemble, nous avons décidé de la réouverture de notre « boutique » le mercredi matin et le vendredi après-midi où ont convergé nombreux donateurs, personnes désireuses d'acheter à moindre prix des vêtements et objets.

Des grandes ventes, tant attendues, ont été organisées en juin, fin août pour la rentrée des classes et novembre. Une autre occasion de rencontres avec les familles…

L'activité « Marche » qui avait été maintenue, attire des fidèles désireux de découvrir les chemins et paysages de notre belle campagne et de bord de mer. Une réelle bouffée d'oxygène pour le corps et pour l'esprit.

Une « sortie-famille » a réuni une vingtaine de personnes cet été. Le rendez-vous choisi était la découverte du Labyrinthe des Falaises de Saint-Jouin-Bruneval. Après un pique-nique sur place, des groupes ou des familles se sont organisés à la recherche des énigmes proposées. Une belle journée ensoleillée, qui s'est terminée par un goûter offert par l'équipe.

Certains ateliers n'ont pas eu la chance d'être rouverts à l'heure de la rédaction de cet article. Mais tout est mis en œuvre pour reprendre : l'atelier cuisine comme la « Pause-café », qui réunissent des personnes seules pour partager des moments conviviaux autour de petits plats préparés ensemble ou de jeux de société.

L'atelier couture, nouvellement créé, s'appuie sur le savoir-faire de chacune dans un esprit de partage des talents (création, réparation, tricot sont au programme pour les couturières dont certaines sont là pour apprendre). Il a repris son activité en novembre.

La vingtaine de bénévoles de l'équipe de Gonneville-Criquetot redouble de volonté pour être toujours plus à l'écoute des besoins, pour trouver de nouvelles formes de fraternité et reste mobilisé pour faire vivre l'Espérance auprès de tous.

Équipe de Criquetot-l'Esneval-Gonneville-la-Mallet

COMMERCES ET ENTREPRISES

Restaurant L'Hermière

Au cœur d'un clos masure arboré de 4 hectares, le restaurant est un manoir normand du 16ème siècle.
La famille Vautier habite cette bâtisse depuis plus d'un siècle.
Plusieurs générations de paysans s'y sont succédé.
Depuis 2011, est né le restaurant tenu côté cuisine par Noémie, côté salle par Jean-Charles.

Noémie élabore une cuisine traditionnelle, à partir de produits bruts : tous les plats sont « faits maison ».
Le potager familial lui permet de proposer de nombreuses variétés de légumes une grande partie de l'année. Pour les autres produits, Noémie sélectionne les produits locaux de bonne qualité et de grande fraîcheur.
Jean-Charles accueille et conseille sur les choix des mets et des vins.
Il est également l'interlocuteur pour l'organisation de vos repas de famille, professionnels ou autres.

Ouvert : du mardi au samedi, le midi, le mardi soir, le vendredi soir, le samedi soir.

Menus : Restaurant : Bouleau ou Platane, renouvelés chaque mois,
Enfant 10€ (jusqu'à 12 ans)
Réception (de 15 à 30 personnes, sur réservation): Hêtre et Chêne, menus tout compris (apéritif, entrée, plat, fromage, dessert, eau, vin, café).

Adresse : 19 route du Havre, à Hermeville
02 35 13 60 28 / contact@hermiere-restaurant.fr
www.lhermière-restaurant.fr

Garcia Électricité Fermeture

A votre service depuis 2007, la société intervient pour tous travaux :

- d'électricité en neuf,
- d'électricité en rénovation,
- de mise en conformité,
- de dépannage.

Elle installe portes de garage, portails, volets roulants, ainsi que leur motorisation.

Cette société familiale privilégie la qualité des matériels (marques HAGER, HORMANN, NICE, SOMFY) et de prestation.

Adresse : 73 rue du centre et des bois, à Hermeville
06 69 76 96 34 / garcia-e@orange.fr

ETAR Vasset

L'entreprise intervient auprès des professionnels et des particuliers, en matière de :
- Terrassement : location de matériel, viabilisation, nivellement de terrain, voirie, enrobé, tranchées techniques, fondations, création de bassin, création de talus
- Aménagement paysager : aménagement de jardin, création de haie champêtre, création de terrasse, création d'allées et chemins, création de talus plantés, création de mur de soutènement, fourniture de terre végétale
- Travaux agricoles : du semi à la récolte, moisson céréales et maïs, ensilage de maïs et d'herbe, arrachage et tournage du lin
- Entretien d'espaces verts : entretien des arbres, abattage (y compris difficile, avec voltigeur), élagage, plantation, taille de haie, dessouchage, débroussaillage.

Adresse : 2000 route du bois, à Hermeville
02 35 20 94 81 / vasset.etar@orange.fr

Bibliothèque

La bibliothèque a été mise en place dans l'ancienne salle de classe de l'école. L'école de Hermeville a été ouverte sous le Second Empire et fermée en 2016.

Durant de nombreuses années, des enfants sont venus apprendre en ces lieux et peut-être en faites-vous partie !

La municipalité a voulu redonner une nouvelle vie à cet espace et dorénavant les bénévoles sont ravis de pouvoir vous y accueillir et espèrent pouvoir faire de cette bibliothèque un véritable lieu d'échange et de partage.

Cette année, nous arrivons à 1600 ouvrages répertoriés.

Ces livres, issus de généreux donateurs, sont récents, divers et variés et vous attendent sur les étagères de la bibliothèque.

Vous y trouverez des romans en tout genre (policier, science-fiction, fantasy, contemporain, romance…), des documentaires pour les adultes et la jeunesse sur de multiples sujets, des bandes-dessinées, de la littérature jeunesse, mais aussi des albums pour les plus petits.

La bibliothèque est gratuite et accessible à tous. Il vous est seulement demandé de vous inscrire auprès des bénévoles présents lors de votre visite. Lorsque vous êtes inscrits, vous pouvez emprunter jusqu'à 4 documents par compte, pour un délai de 1 mois.

Alors n'hésitez plus, venez nous rendre visite les mardis et jeudis de 18h à 19h !

Généalogie et histoire du village

Ci-dessous, nous vous présentons le document de l'année :

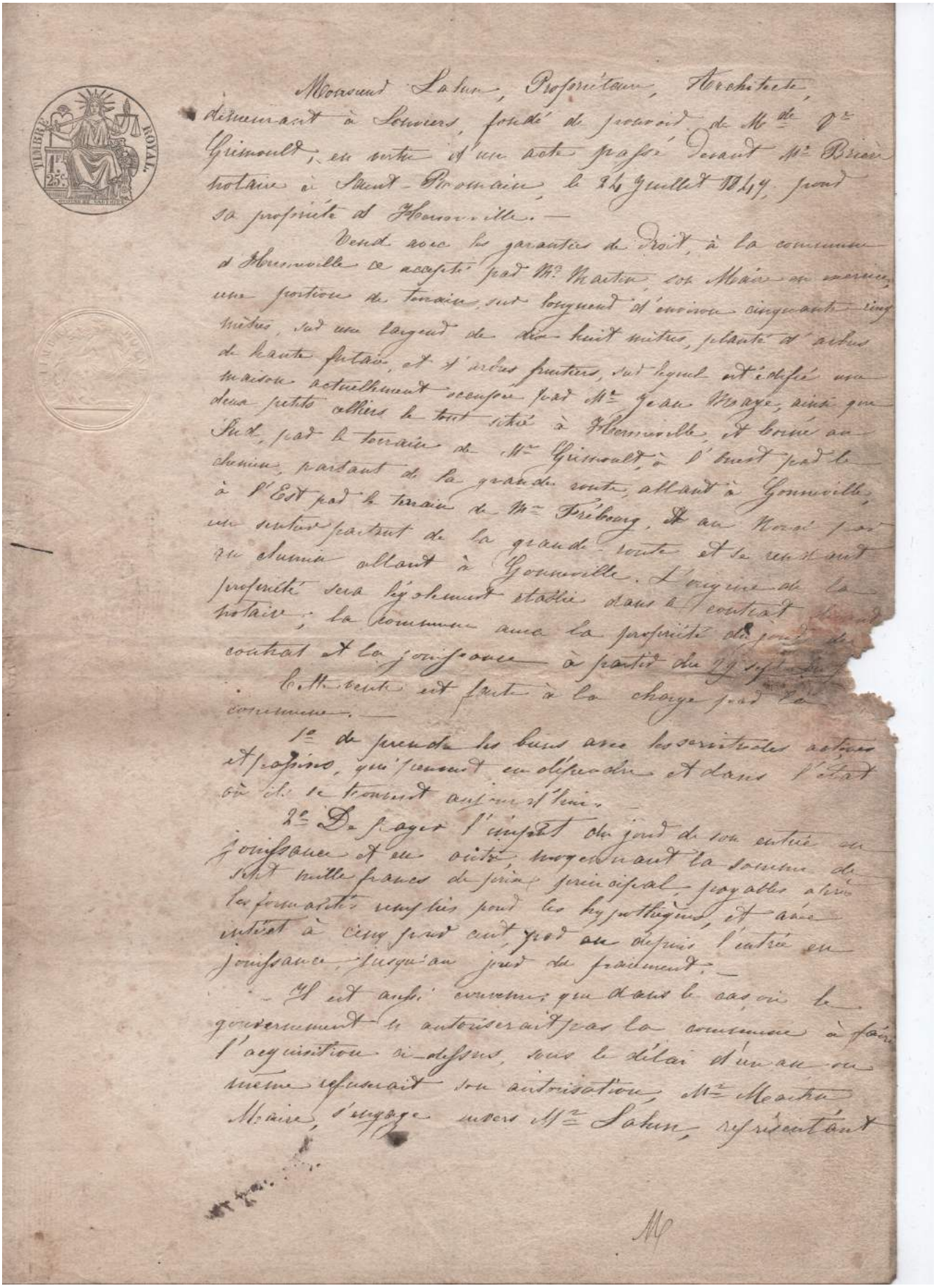

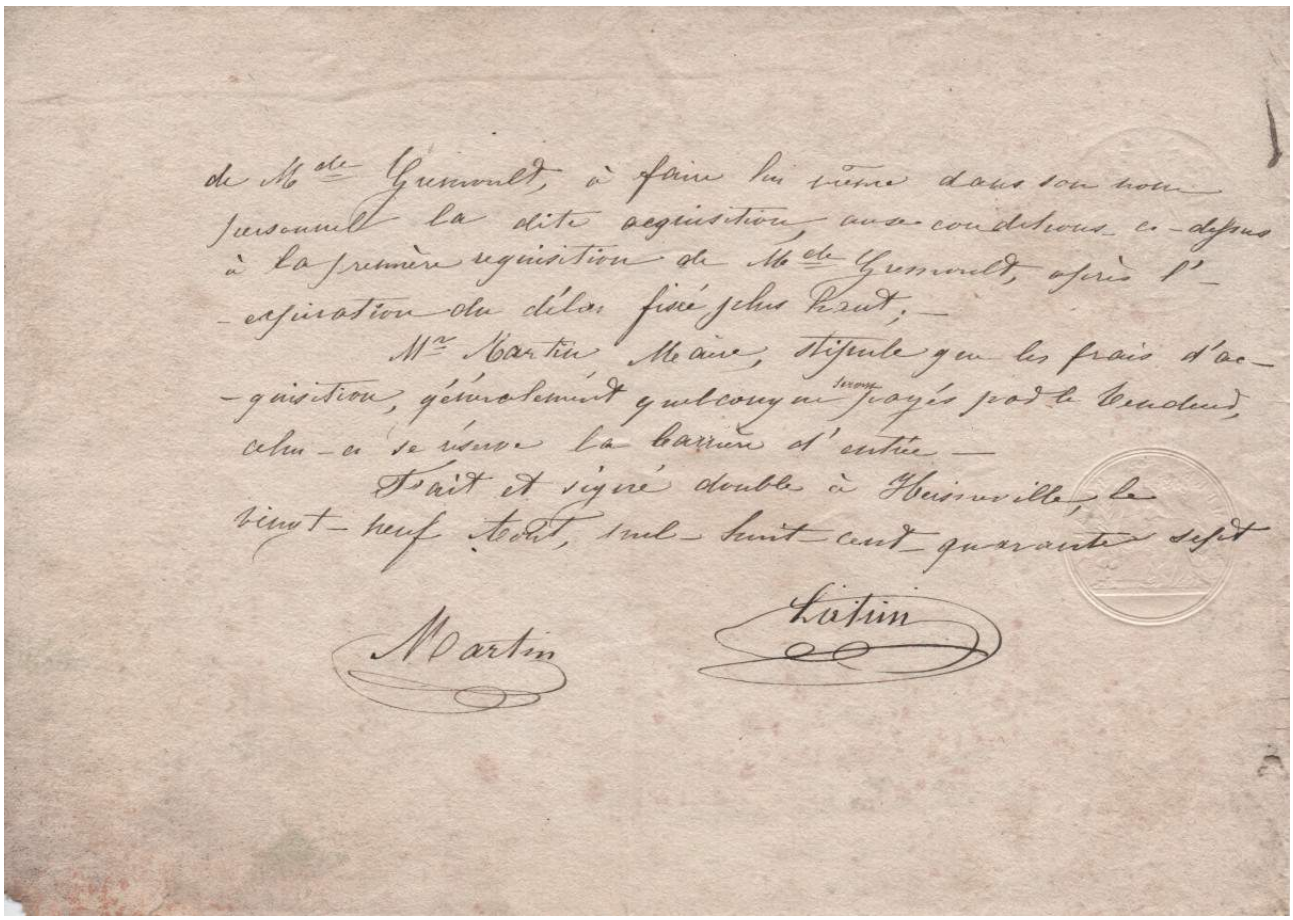

Nous vous proposons cette année de prendre connaissance du compromis d'acquisition d'un terrain destiné à accueillir l'école, aujourd'hui bibliothèque municipale. C'est en 1847, c'est à dire pendant la Monarchie de juillet (Louis Philippe), d'où le sceau de timbre royal, qu'il a été établi. Vous pourrez noter que la liberté de décision des investissements par la commune n'était pas celle que nous connaissons aujourd'hui puisque soumis à l'approbation du gouvernement. En voici la transcription :

« Monsieur Lahin Propriétaire Architecte
demeurant à Louviers fondé de pouvoir de Mde Vve
Grémoult en vertu d'un acte passé devant Me Brière
notaire à Saint Romain le 24 juillet 1847 pour
sa propriété d'Hermeville.
Vend avec les garanties de Droit à la Commune
d'Hermeville ce accepté par Mr Martin son Maire en exercice
une portion de terrain sur longueur d'environ cinquante cinquante
mètres sur une largeur de dix huit mètres planté d'arbres
de haute futaie et d'arbres fruitiers sur lequel est édifié une
maison actuellement occupée par Mr Jean Maze ainsi que
deux petits celliers le tout situé à Hermevilleet borné au
Sud par le terrain de Mde Grémoult à l'Ouest par le
chemin partant de la grande route allant à Gonneville
à l'Est par le terrain de Mr Frébourg et au Nord par
un sentier partant de la grande route et se rendant
au chemin de allant à Gonneville. L'origine de la
propriété sera légalement établie dans le contrat devant
notaire ; la commune aura la propriété du jour du
contrat et la jouissance à partir du 29 septembre - année illisible
Cette vente est faite à la charge pour la

commune
1° de prendre les biens avec les servitudes actives
et passives qui peuvent en dépendre et dans l'état
où ils se trouvent aujourd'hui .
2° de payer l'impôt du jour de son entrée en
jouissance et en outre moyennant la somme de
sept mille francs de prix principal payables après
les formalités remplies pour les hypothèques et avec
intérêt à cinq pour cent par an depuis l'entrée en
jouissance jusqu'au jour du paiement.
Iil est aussi convenu que dans le cas où le
gouvernement n'autoriserait pas la commune à faire
l'acquisition ci-dessus sous délai d'un an ou
même refuserait son autorisation Mr Martin
Maire s'engage envers Mr Lahin représentant

deuxième page

de Mde Grémoult à faire lui-même dans son nom
personnel ladite acquisition aux conditions ci-dessus
à la première réquisition de Mde Grémoult après l'
expiration du délai fixé plus haut.
Mr Martin Maire stipule que les frais d'ac-
quisition généralement quelconque seront payés par le vendeur
celui ci se réserve la barrière d'entrée.
Fait et signé double à Hermeville le
vingt neuf août mil huit cent quarante sept
MARTIN LAHIN »

Pour information, le prix figurant dans ce compromis est très élevé quand on sait que l'INSEE donne une correspondance de pouvoir d'achat tenant compte de l'inflation entre 1901 et 2020 de plus de 2.700.000 euros pour 7.000 Francs de l'époque...

Depuis le confinement lié à la COVID, les activités autour de la généalogie et de l'histoire d'Hermeville ont été un peu mises entre parenthèses puisque les réunions, quand elles pouvaient avoir lieu, n'admettaient qu'un nombre restreint de participants. Depuis cet automne, la municipalité nous a permis de renouer avec nos passions en mettant à notre disposition des locaux, sous réserve d'appliquer les contraintes de pass sanitaire et de nombre de participants en fonction de la surface des locaux. Qu'elle en soit ici remerciée.
Nous pouvons donc de nouveau vous proposer de participer à ces moments de recherche chaque premier jeudi du mois à partir de 20h30 à l'ancienne garderie, sauf nouvelle réglementation gouvernementale inconnue au moment de la rédaction de cet article. Rappelons que les conjoints non intéressés peuvent participer à une soirée jeux (cartes, Rummikub…) pendant ces séances.
Si vous détenez des documents sur le village, vous pouvez aussi nous les communiquer pour être scannés ou nous en remettre copie. Vous contribuerez ainsi à la confection d'une plaquette sur l'histoire de notre village. Nous vous en remercions à l'avance.

Contact : Bernard Bellenger 47 route des Cordiers 76280 Hermeville tél. : 06.99.49.01.30
ou bernard_bellenger@hotmail.com

DEUXIEME FLEUR POUR LA COMMUNE

C'est la récompense d'une démarche entamée depuis sept ans. La commune a obtenu une 2ème fleur au concours départemental des villes et villages fleuris.

En effet, en 2014, la commune participait pour la première fois au concours des villages fleuris, couronné par le prix d'excellence.

Les années qui ont suivi ont été marquées en 2015 par les félicitations du jury dans la 1ère catégorie des communes de moins de 1 000 habitants ainsi que le prix de la gestion différenciée, qui récompensait les communes pour les efforts réalisés notamment pour la mise en place d'une gestion raisonnée des espaces verts, plan de désherbage, adhésion à la charte d'entretien des espaces publics, certiphyto…

Puis en 2016, Hermeville a obtenu les encouragements, en 2017 les félicitations du jury, puis en 2018, à nouveau les encouragements.

En 2019, la commune obtenait sa première fleur, le label national de la qualité de vie.

Ce label récompense l'engagement des communes en faveur de l'amélioration de la qualité de vie et la stratégie globale d'attractivité mise en place.

Lundi 8 novembre, lors de la cérémonie des récompenses au concours départemental des villes et villages fleuris, qui s'est déroulée à l'hôtel de région Normandie à Caen, Marie-Agnès Poussier-Winsback, 1ère vice-présidente du comité régional de tourisme, vice-présidente de la région Normandie, maire de Fécamp a remis à Daniel Lemesle, maire, le panneau « Villes et villages fleuris » orné de deux fleurs.

Cette distinction honorifique témoigne de l'investissement de la municipalité pour offrir un cadre de vie agréable et de la qualité du travail accompli par les employés communaux, Christian Banville, aujourd'hui à la retraite, auquel a succédé Christophe Leroux.

M. Cyriaque Lethuillier, expert naturaliste à Le Havre Seine Métropole, en visite à Hermeville, le 13 mars 2021.

Rencontre avec M. Lemesle et M. Lheureux

Compte-rendu de M. Lethuillier :

Depuis deux ans, dans le cadre de mes fonctions électives, je vais à la rencontre des élus du territoire communautaire pour parler de la nature sauvage et de la place qu'on veut bien lui laisser sur chacune de nos communes.

J'exerce mon rôle dans un esprit coopératif en partageant mon regard naturaliste avec mes collègues maires pour les aider à prendre en compte la nature sauvage dans l'aménagement du territoire de demain.

Samedi, j'étais avec Daniel Lemesle, maire d'Hermeville et son adjoint Laurent Lheureux.
Au programme : agriculture, paysage, ruissellements, mares, boisements de chênes, chemins de randonnée, plantation de haie, chevreuil, lièvre, narcisse sauvage...

Le paysage agricole domine sur le plateau avec sa plaine cultivée (encore 6 exploitations agricoles à Hermeville). Les espaces naturels sur cette partie nord du bassin de la Lézarde sont composés de très beaux boisements de vieux chênes et de prairies. Sur les pentes des vallées traversées par le GR21 (chemin préféré des Français 2019), l'architecture briques et silex, bien présente, participe à l'identité cauchoise et à la qualité du cadre de vie de ce joli bourg d'Hermeville.

Cette commune rurale subit encore les problèmes de ruissellements en de nombreux endroits de son territoire malgré les avancées considérables réalisées par la comcom Criquetotaise et les efforts actuels de la Cu.
Les vieux boisements, qui avaient été préservés depuis 100 ans, disparaissent peu à peu car ils subissent des coupes d'arbres sans que la commune n'ait actuellement les moyens d'agir.

Parmi toutes les actions à mener, on peut citer les quatre opérations suivantes :

1. Préserver les chemins et créer des petites boucles de randonnées pédestres accessibles à notre population vieillissante (à noter: sur ce critère de vieillissement que toutes les communes sont concernées)
2. Protéger les boisements (les vieux en priorité) pour conserver leur rôle de réservoirs de biodiversité (refuge pour les chevreuil, lièvre, les narcisses sauvages...)
3. Planter des linéaires de haies avec le projet d'y associer symboliquement les habitants et en particulier les enfants
4. Réhabiliter les mares pour leur rôle hydraulique douce et pour leur rôle de réservoir de biodiversité.

Bureau de vote 2021

Les élections régionales 2021 ont eu lieu les **dimanches 20 et 27 juin** en France. Elles ont permis d'élire les conseils régionaux des treize régions métropolitaines. Elles ont été organisées en même temps que les élections départementales, qui permettent d'élire les conseils départementaux.

Cette année, le bureau de votre a été déplacé à la salle polyvalente afin de respecter les consignes sanitaires.

Hermeville appartient au 26ème canton (Octeville-sur-Mer) : voici les résultats des votes pour notre commune.

Elections départementales :

Sur la liste électorale : 295 inscrits

124 votants

117 exprimés

Résultats :

Mme Florence DURANDE et M. Olivier ROCHE : 69 voix

M. François AUBERT et Mme Anne-Dominique HAUTOT-MOUGNE 48 voix

Elections régionales :

Sur la liste électorale : 295 inscrits

124 votants

123 exprimés

Résultats :

M. Laurent BONNATERRE : 17 voix

Mme Mélanie BOULANGER : 25 voix

M. Hervé MORIN : 56 voix

M. Nicolas BAY : 25 voix

LA BRIGADE EQUESTRE

Chaque année, la présence de la brigade équestre sur nos terres est appréciée par les élus et la population.

Une présence rassurante, qui se veut à la fois préventive et dissuasive pour assurer la sécurité publique, la protection de l'environnement, la sécurité des personnes et des biens.

Cette année, la mission des militaires est davantage axée sur le littoral, en raison de l'afflux touristique encore plus important lié à la crise sanitaire qui incite à rester en France, du besoin d'évasion, de nature. Néanmoins , la brigade équestre sillonne aussi les communes placées dans les terres.

Vendredi matin, 16 juillet, la garde républicaine chef, Sophie Jafrezo, la gendarme réserviste, Laura Gabas et leurs montures, Gavroche de Ines et Tellier du Mesnil étaient accueillies par le maire Daniel Lemesle et quelques habitants venus les saluer. C'est toujours un plaisir pour tous de les rencontrer, d'échanger. Sous la responsabilité du chef de poste, le maréchal des logis chef, Julien Breuer, le poste équestre a mené sa mission jusqu'au 26 août.

PHILLY'S HOT LOADERS

Dans le cadre de la programmation estivale de Métropole en Scène, la commune d'HERMEVILLE s'est portée candidate et a été retenue après inspection de ses infrastructures. Notre souhait N°1 a été retenu.

C'est avec les Philly's Hot Loaders, que le public avait rendez-vous.

« Secouez les murs de la ville
avec
Philly's Hot Loaders !
Le marchin' band made in Rouen
puise aux sources du jazz.

Celui qui fait danse
Celui qui met la vie en musique »

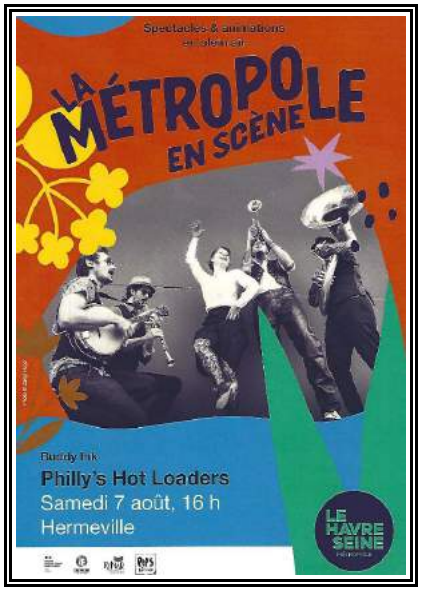

Compte tenu des mesures sanitaires, nous avions une jauge de 49 spectateurs et la réservation était obligatoire.
La météo n'étant pas favorable, l'animation s'est déroulée à la salle polyvalente en présence d'une cinquantaine de personnes et en respectant le protocole sanitaire. Et si la météo était tristounette, l'ambiance, elle ne l'a pas été.

Ce quintet a une sacrée pêche et vous donne la pêche. Il vous embarque dans son univers, la musique jazz swing américaine, celle de Glenn Miller, Duke Ellington… Ça remue, c'est joyeux, ça donne envie de danser !

Le 11 novembre : un devoir de mémoire

Jeudi 11 novembre, en cette journée nationale de commémoration de la victoire et de la paix, c'est à Hermeville que la cérémonie cantonale s'est déroulée.

Après la célébration de l'office religieux par le père Didier Roquigny, en présence de musiciens de la société musicale de Criquetot-l'Esneval, l'assemblée composée des porte-drapeaux des communes, de Patrick Dumoulin, Président de l'amicale des maires, Florence Durande, Vice-présidente du département, des élus du canton, des représentants de la gendarmerie et des sapeurs pompiers, anciens combattants… s'est recueillie devant le monument aux Morts.

Après le dépôt de gerbes, le maire, Daniel Lemesle, a fait lecture du message de Geneviève Darrieussecq, secrétaire d'Etat auprès de la ministre des Armées, suivie de l'appel des noms des sept soldats morts pour la France en opérations extérieures en Égypte et au Mali, en 2020 et 2021.

Une minute de silence à la mémoire des enfants d'Hermeville et à tous les soldats morts pour la France a été observée.

LE MARCHÉ DE NOËL

Franc succès pour le marché artisanal organisé par le comité des fêtes.

Après une année blanche l'an passé, le public est venu très nombreux. Une très belle exposition, par le choix et la qualité proposés par les seize exposants. L'esprit de Noël était omniprésent, décorations pour la table, la maison, chambre d'enfants, bougies.

Il y avait de quoi trouver son bonheur, des idées de cadeaux pour petits et grands, adorables doudous, poupées de chiffons tricotées, linge brodé, sacs en tissu, coussins, bijoux fantaisies sans oublier des douceurs, confitures maison, corbeilles garnies, des écharpes et bonnets en laine pour affronter les frimas… L'occasion de retrouver le savoir-faire de Jean-Luc Jacqueline, tourneur en bois, de l'artisanat de toute beauté, saladiers, corbeilles de fruits, mortier, toupies, stylos, bijoux, pieds de lampe, animaux… Les visiteurs ont pris leur temps pour admirer, échanger avec les exposants.

Le fait main, la créativité et la qualité n'ont pas manqué de séduire les visiteurs et c'est parfois les mains bien chargées qu'ils sont repartis. Le plaisir aussi de retrouver l'ambiance des marchés de Noël.

COLIS DES AÎNES

Paniers gourmands, colis de Fête, les aînés sont choyés par la municipalité.

Déjà l'an passé, élus et aînés n'avaient pu se retrouver pour le traditionnel déjeuner de Noël. A défaut de partager ce moment de convivialité, la municipalité n'en avait pas moins gâté ses aînés en choisissant de leur offrir un chèque cadeau à l'Hermière. Si tous espéraient se retrouver cette année, malheureusement, la crise sanitaire qui rebondit de plus belle, a gommé tout espoir de se réunir.

L'équipe municipale a donc choisi une autre façon de marquer son attention envers les aînés, de les choyer en leur offrant au choix, soit un colis repas, soit un panier gourmand (confiture, rillettes aux deux saumons, pâtes de fruits…). De quoi se préparer un délicieux repas, de l'entrée au dessert avec mise en bouche froide et chaude, tartelette au fromage, truffe au foie gras, marmite de Saint-Jacques à la dieppoise, suprême de pintade sauce vallée d'Auge, purée de panais, croustillant forestier, trilogie de fromages, salade et entremet. Samedi matin, devant l'entrée de la salle polyvalente afin de respecter les mesures sanitaires, le maire Daniel Lemesle, Nadia Coignet adjointe, Max Lothon, Maryline Henry, Maryline Legrand et Christelle Vasset, conseillers municipaux, ont remis soixante-trois colis repas et sept paniers gourmands.

LE PARC ÉOLIEN

Visite impressionnante sur le chantier concernant le déroulage des câbles électriques, pour le raccordement au réseau électrique du Parc Eolien entre Fécamp et Le Havre.

La majorité des travaux se déroulent en zone agricole.

Les pompiers du centre d'Angerville en action

Manœuvres en juin 2021 chez M. Vautier

Tronçonnage

Après la chute d'un arbre lors de la tempête du 13 mars 2021, les pompiers sont intervenus en pleine nuit pour tronçonner un arbre bloquant une voie de la route du village.

Destruction des nids de frelons

Arrivé accidentellement en France en 2004 dans une cargaison de poterie en provenance de Chine, le frelon asiatique s'est ensuite très rapidement développé. Quatorze ans plus tard, on le retrouve un peu partout sur le territoire et dans les pays limitrophes : Allemagne, Italie, Espagne, Royaume-Uni...

Il se différencie du frelon européen, sur l'aspect physique, car il est légèrement plus petit avec un thorax noir et une tête orange, alors que le frelon européen présente une tête et un thorax plutôt roux. Il se différencie également par son régime alimentaire. Le frelon européen se nourrit de mouches, de guêpes, de papillons, de chenilles, de sauterelles et parfois d'abeilles, alors que le frelon asiatique se nourrit, lui, avant tout d'abeilles.

Ce frelon n'a pas de prédateurs.

Donc plus il se développe et plus son impact sur les abeilles est important.

Déjà fragilisées par les pesticides, c'est comme un coup de grâce pour les ruches de nombreux apiculteurs.

Cette année, 7 nids de frelons ont été détruits sur la commune ; pensez à surveiller pour éviter toute installation.

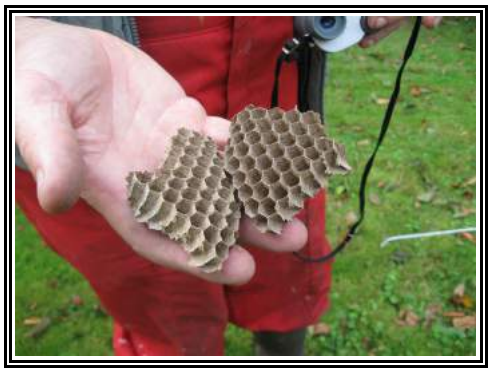

-

Bilan de l'année 2021

8 classes, 11 enseignants, 1 AESH (Accompagnant Elève en Situation de Handicap), 3 ATSEM (Agent Territorial Spécialisé des Ecoles Maternelles) : tout cela au service des 183 enfants et des familles des 3 communes de Turretot, Vergetot et Hermeville. S'y ajoutent des enfants du Havre, de Saint-Martin-du-Bec et d'Anglesqueville l'Esneval.

Deux nouveaux enseignants : M . Pierre DANIEL en CE1 et Mme Aline BENARD en tant que remplaçante.

Projet artistique en maternelle

En partenariat avec le Volcan, financé en partie par la DRAC, un projet a été mis en place avec la compagnie « Le mouton Carré » qui a installé une résidence d'artistes à l'école maternelle pendant deux semaines. Les trois classes ont pu bénéficier d'une première intervention d'une musicienne et d'une marionnettiste du 15 au 19 mars puis d'une deuxième intervention d'une musicienne et d'une metteuse en scène du 25 au 28 mai.

Il s'agissait de préparer, lors d'ateliers avec les enfants, leur prochain spectacle « Le complexe du pingouin », qui sera joué au Festival Ad'Hoc en décembre 2021.

En juin, les trois classes de maternelle ont assisté au spectacle « Ficelle » au Volcan.

Activités en élémentaire

A cause de la situation sanitaire, nous n'avons pas pu partir en classe découverte ou faire d'échange avec d'autres écoles ou classes. Nous avons malgré tout réussi à mener à bien quelques projets.

Nous avons bénéficié d'une animation de la Communauté Urbaine du Havre pour les CE2 et CM1 sur le tri des déchets et d'une sur le cycle de l'eau pour les CM1.

Les classes de CE2 et CM2 ont participé au Prix Renard'eau de littérature. Cela leur a permis de découvrir une sélection d'ouvrages sur le thème de petit/grand et de voter pour leur livre préféré à la fin de l'année.

Du CP au CM2, les enfants ont participé à « La course aux nombres ». C'est une épreuve nationale en deux parties qui permet de montrer aux enfants leurs progrès. Ils se sont vus décerner un diplôme.

Semaine vélo pour les CM2 avec l'école de Saint Jouin. M. Lemercier remercie les parents pour leur investissement et leur participation aux sorties. Il a fallu effectivement être réactif car nous avons appris tardivement que ce serait possible.

Nous avons fini l'année sur un cycle randonnée pour toute l'école en adaptant la longueur et le temps de sortie en fonction des classes. Après une préparation sur plusieurs semaines, toute l'école est partie en randonnée le 1er juillet. Une très belle journée avec pique-nique dans la salle polyvalente où les maternelles ont rejoint les grands. Puis l'après-midi, les classes élémentaires ont continué de randonner.

Un pique-nique zéro déchet

Les CE2 et CM1 ont bénéficié d'une séance découverte de badminton par Ingrid du CLCT.

Les élèves de CM2 ont eu une initiation à la robotique : 6 séances avec les conseillers pédagogiques.

Quelques projets pour cette fin d'année :

- Intervention de la gendarmerie dans les classes de CE2 (permis piéton), CM1 (gestion de la violence), CM2 (danger des réseaux sociaux et d'internet)
- MS/GS/CP : suite au projet mené avec le Volcan l'an passé, spectacle « Le complexe du pingouin » à Criquetot-l'Esneval en décembre (9 ou 10). Places offertes par la Mairie et transport par la CU.
- Du CE1 au CM2 : « l'encyclopédie des super-héros ». Places offertes par la Mairie.
- Participation au salon Réinventif pour les classes du CE2 au CM2 le 25 novembre.
- Chorale GS/CP/CE1 dirigée par Mme Boulay et CE2/CM1/CM2 dirigée par Mme Chicot
- Projet hand pour les CM1 et CM2. 10 séances dont la moitié prise en charge par un professionnel, suivies d'une rencontre inter-écoles à Octeville-sur-Mer. Ce projet sportif est couplé à un projet art.

Association Sport et Loisirs Hermevillais

Pour rappel, il n'y a pas eu d'assemblée générale en décembre 2020 en raison de la pandémie covid 19 , pas de réélection du bureau 2021, la composition du bureau a été maintenue :

Françoise Vautier, secrétaire, Bernard Bellenger, trésorier,

Patrick Rousselle, vice-président, Michel Cavelier, président

Pour le 1er semestre 2021**,** Il n'y a pas eu de marches programmées sur le 1er semestre, des marches par petits groupes de six ont été organisées, puis avec un assouplissement des règles sanitaires, en groupes plus importants de six marcheurs espacés de 100m.

Notre séjour dans les Vosges (La Bolle) du 31mai au 06 juin s'est bien déroulé avec une météo agréable (malgré les gestes barrières et le port du masque obligatoire dans tous lieux de l'hôtel pour les 31 participants)

Notre assemblée générale de fin du 1er semestre s'est déroulée le 1er juillet 2021 suivie d'un repas au restaurant « L'Hermière »

Pour le 2ème semestre 2021 **:** reprise des marches planifiées

En marche « boucles complètes » 16 adhérents ont parcouru sur le 2ème semestre 174 kms.

En marche « douce » 3 adhérents ont parcouru chacun sur le 2er semestre 96 kms

Soit un total de 270 kms parcourus.

Evènements marquants sur l'année 2021:

- Une sortie à la journée au château du grand Daubeuf (proche de Fécamp) avec une marche le matin, un pique nique puis une visite guidée a été organisée …..avec une météo capricieuse .

- 1er juillet assemblée générale ordinaire (petit) bilan de l'activité du 1er semestre et repas de clôture agréable au restaurant l'Hermière (avec les gestes barrières).Les températures de la journée étaient élevées.

- Notre sortie dans les Vosges (La Bolle) du 31 mai au 6 juin, s'est révélée très agréable malgré les contraintes sanitaires du moment, les superbes paysages de nos randonnées, la qualité de la prestation de l'hôtel nous ont enthousiasmés …..

- 02 septembre : reprise des marches (avec les règles des gestes barrières)

- L'assemblée générale de fin d'année est prévue le 16 décembre, la composition du bureau sera connue début 2022. Un repas sera pris en commun après la réunion pour terminer cette année très perturbée par les règles sanitaires .

- Une sortie de 2 jours à Arromanches a été reportée en 2022 par manque de place à l'hôtel.

Notre séjour dans les Vosges du 30 mai au 6 juin 2021

COMITE DES FETES

Assemblée générale le 7 janvier à 20 h 30 salle polyvalente.

En accord avec le futur comité des fêtes, il a été décidé que le prochain vide-greniers aura lieu le dimanche 27 mars.

Au sortir de la quatrième vague, nous avons organisé le 21 novembre notre quatorzième salon artisanal en quelques semaines , 169 entrées ont été comptabilisées.

Merci à nos fidèles exposants , malgré un contexte difficile de venir présenter leur travail.

La sortie "Garde Républicaine" prévue le mardi 26 mai 2020 à PARIS s'est finalement déroulée le mardi 14 décembre 2021.

Après quinze années d'exercice, les membres du bureau resteront actifs jusqu'au 7 janvier, date de la dernière assemblée générale avec cette équipe.

Le Comité des fêtes, présent et futur vous souhaite une bonne année **2022**.

LE CLUB DES AÎNÉS

La crise sanitaire, l'absence de relève… ont amené à la dissolution du club des aînés.

Les aînés se sont réunis pour mettre à l'honneur Sylviane Robeyn, Présidente du club des aînés. Celle-ci a décidé par la force des choses de tourner la page après de longues années de vie associative dans la commune comme le soulignait le maire Daniel Lemesle.

Celui-ci a mis en avant son investissement : « Elle a tellement bien travaillé, qu'elle ne trouve pas de successeur, ce qui est bien dommage, car à l'heure actuelle nous sommes 83 aînés de plus de 63 ans».

Puis, il a rappelé l'histoire : « Sissi a commencé avec Jean-Louis (son époux) les jeux inter-villages dans les années 80, puis le marché médiéval vers 1984 ou moi-même je suis devenu président du comité des fêtes. Nous organisions le voyage ainsi que le repas des aînés, puis Jean-Louis a pris la suite toujours avec Sissi. S'est formé le club des aînés (en 1996) dont Sissi a pris la présidence jusqu'à maintenant, organisant le voyage et les après-midis le mardi tous les quinze jours, puis la gym tous les mardis matins. Malheureusement tout à une fin, je sais Sissi, qu'il devient difficile pour toi t'assumer cette tâche et crois bien que je le regrette ainsi que nos aînés, j'en suis sûr ».

En son nom et au nom de la municipalité, le maire lui a remis un superbe bouquet.

Une décision difficile

C'est à la fois une page, qui se tourne pour Sylviane, mais aussi pour les aînés. En juin dernier, le bureau s'est réuni pour une assemblée générale extraordinaire.

Sissi a rappelé : « Le Covid est venu perturber notre vie sociale. Les décès, les déménagements, les pertes d'adhésion, le manque d'activité dû à la fermeture des salles ont bouleversé notre quotidien. C'est avec regrets, que nous avons décidé la dissolution du club des aînés (déclaré dissous le 30 juin 2021) .

«Si l'aventure vous tente, vous pouvez recréer un club ou une association ».

Puis, elle a adressé ses remerciements à tous, d'avoir partagé tous ces moments, voyages, déjeuners, fêtes, jeux… dans la bonne humeur et la convivialité. Fleurs et présents lui ont été offerts en remerciement, avant de partager le verre de l'amitié.

LE PASSE SANITAIRE

Qu'est-ce que le passe sanitaire ?

Le «pass sanitaire» consiste en la présentation, numérique (*via* l'application TousAntiCovid) ou papier, d'une preuve sanitaire, parmi les trois suivantes :

1. **La vaccination**, à la condition que les personnes disposent d'un schéma vaccinal complet et du délai nécessaire après l'injection finale, soit :
   - 7 jours après la 2e injection pour les vaccins à double injection (Pfizer, Moderna, AstraZeneca) ;
   - 28 jours après l'injection pour les vaccins avec une seule injection (Johnson & Johnson) ;
   - 7 jours après l'injection pour les vaccins chez les personnes ayant eu un antécédent de Covid (1 seule injection).

2. **La preuve d'un test négatif de moins de 24h**

Tous les tests RT-PCR et antigéniques génèrent une preuve dès la saisie du résultat par le personnel de santé dans SI-DEP, qui peut être imprimée en direct pour les tests antigéniques, et qui est également mise à disposition du patient via un mail et un SMS pour aller la récupérer sur le portail SI-DEP (**https://sidep.gouv.fr**).
Les **autotests** réalisés sous la supervision d'un professionnel de santé sont reconnus comme preuves pour le « pass sanitaire », mais pas dans le cadre des passages aux frontières entre pays, au sein de l'Union européenne notamment.
Dans le cas des voyages vers la Corse, les collectivités d'outre-mer et les pays de l'Union européenne, les autotests, même s'ils sont réalisés sous la supervision de professionnels ne sont pas recevables. Seuls les tests RT-PCR et/ou antigéniques sont acceptés.

3. **Le résultat d'un test RT-PCR ou antigénique positif attestant du rétablissement** de la Covid-19, datant d'au moins 11 jours et de moins de 6 mois.

POINT DE SITUATION

- À compter du 15 décembre, les règles relatives au pass sanitaire évoluent pour les seules personnes de 65 ans et plus, et les personnes vaccinées avec du Janssen. Ces personnes devront avoir fait leur rappel, à partir du moment où elles y sont éligibles (soit 6 mois après leur dernière injection pour les premiers et 1 mois pour les seconds), et au terme d'un délai de 4 semaines supplémentaires maximum. Au-delà de ce délai, leur QR code sera désactivé automatiquement.
- La validité des tests RT-PCR et antigéniques pour le « pass sanitaire » est ramenée à 24 heures depuis le 29 novembre 2021.

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

Santé publique France

COVID-19

CORONAVIRUS, POUR SE PROTÉGER ET PROTÉGER LES AUTRES

Se laver très régulièrement les mains

Tousser ou éternuer dans son coude ou dans un mouchoir

Utiliser un mouchoir à usage unique et le jeter

Saluer sans se serrer la main, éviter les embrassades

Vous avez des questions sur le coronavirus ?

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION
NATIONALE
ET DE LA JEUNESSE

Liberté
Égalité
Fraternité

COVID-19

FACE AU CORONAVIRUS : LES BONS GESTES À ADOPTER

1 **Lave-toi les mains** avec du savon, très régulièrement.

2 Tousse et éternue **dans le pli de ton coude** ou dans un mouchoir, et loin de tes amis.

3 Utilise **un mouchoir en papier** pour te moucher et jette-le **à la poubelle.**

4 Pour se saluer, **pas de câlins, pas de bisous, pas même de poignées de main.**

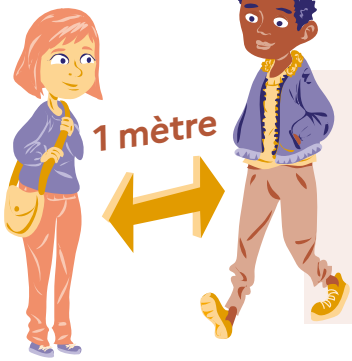

5 Respecte une **distance de 1 mètre** (2 grands pas) entre toi et les autres.

6 **Évite de toucher** ton visage (nez, bouche, yeux).

Si tu es malade, reste à la maison.

© Illustrations : F. Kucia - Création Éditions spéciales Play Bac

GOUVERNEMENT.FR/INFO-CORONAVIRUS

0 800 130 000
(appel gratuit)

RESTAURANT L’ HERMIERE

19 route du Havre 76280 Hermeville

Recette proposée par Noémie VAUTIER

www.lhermiere-restaurant.fr

02 35 13 60 28

Crème brûlée vanille au caramel de lait et biscuit sablé

Crème brûlée

50 cl de crème liquide 30%
100gr de sucre semoule
½ gousse de vanille
2 œufs entiers + 2 jaunes

-Chauffer dans une casserole crème+sucre+vanille sans bouillir

-Battre les œufs

-Une fois la crème chaude verser sur les œufs énergiquement

-Dans des ramequins, ajouter 1 cuillère à soupe de caramel de lait et verser le mélange par dessus

-Enfourner au bain-marie 20min à 150°c

Biscuit sablé

125gr de farine
65gr de cassonade
65gr de beurre doux en cube ramolli
1 pincée de sel/1 cuillère à café de cannelle
1 œuf
50gr de sucre en poudre

-Mettre tous les ingrédients dans un robot batteur jusqu'à obtenir une boule de pâte ou mélanger à la main

-Étaler la pâte en farinant et découper avec des emporte-pièces

-Disposer sur une plaque munie de papier cuisson

-Enfourner 8 min à 180°c

Laisser les crèmes refroidir au réfrigérateur, avant de servir saupoudrer de cassonade et caraméliser à l'aide d'un chalumeau ou sous le grill du four.

Bonne dégustation

SUDOKU

La grille se compose de 81 cases réparties en 9 carrés de 3 x 3 cases.

Ces carrés sont appelés « régions ». La grille doit être complétée avec tous les chiffres de 1 à 9, chacun devant être utilisé une fois (et une seule) dans chaque ligne, chaque colonne et chaque région.

5	4			2		8		6
	1	9			7			3
			3			2	1	
9			4		5		2	
		1				6		4
6		4		3	2		8	
	6					1	9	
4		2			9			5
	9			7		4		2

8		6			3		9	
	4			1			6	8
2			8	7				5
1		8			5		2	
	3		1				5	
7		5		3		9		
	2	1			7		4	
6				2		8		
	8	7	6		4			3

SOLUTIONS

5	4	3	9	2	1	8	7	6
2	1	9	6	8	7	5	4	3
8	7	6	3	5	4	2	1	9
9	8	7	4	6	5	3	2	1
3	2	1	7	9	8	6	5	4
6	5	4	1	3	2	9	8	7
7	6	5	2	4	3	1	9	8
4	3	2	8	1	9	7	6	5
1	9	8	5	7	6	4	3	2

8	7	6	5	4	3	1	9	2
5	4	3	2	1	9	7	6	8
2	1	9	8	7	6	4	3	5
1	9	8	7	6	5	3	2	4
4	3	2	1	9	8	6	5	7
7	6	5	4	3	2	9	8	1
3	2	1	9	8	7	5	4	6
6	5	4	3	2	1	8	7	9
9	8	7	6	5	4	2	1	3

Monsieur le Maire remercie les membres de la commission communication

Nadia Coignet, Maryline Henry, Maryline Legrand, Benjamin Camaille ainsi

que Martine Mézino, secrétaire de mairie,

pour l'élaboration de ce bulletin.

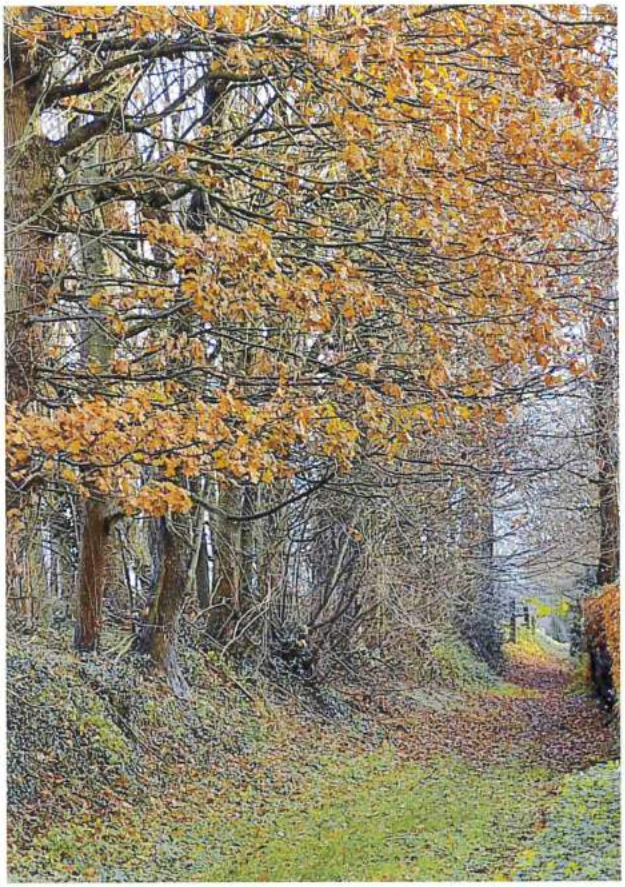

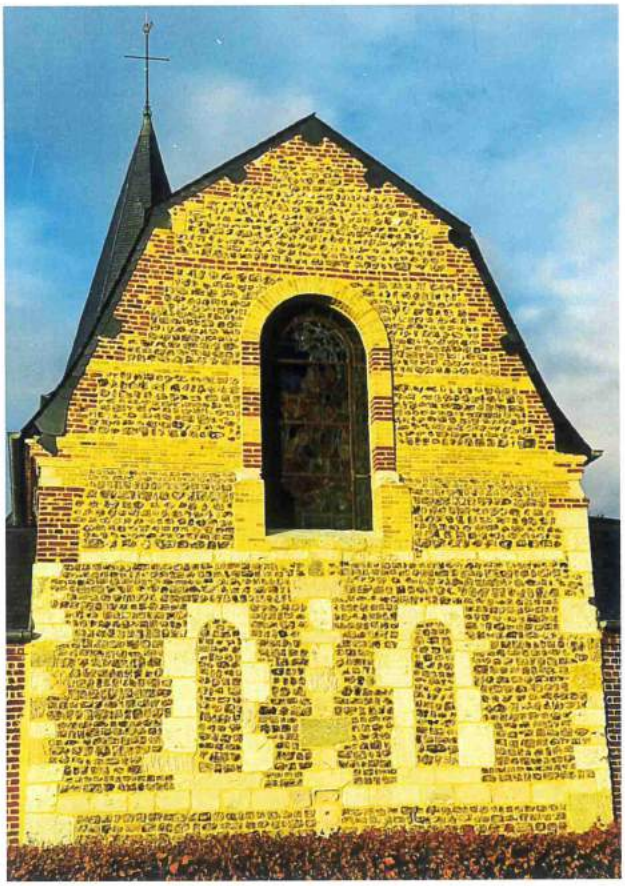

Nous vous souhaitons
une bonne année

2022